

Dépôt : Meris Sehovic

Luxembourg, le 10 février 2026



Intervention - Vision stratégique
Findel

MOTION

Vision stratégique à long terme concernant l'aéroport de Luxembourg-Findel

La Chambre des député-e-s,

Considérant

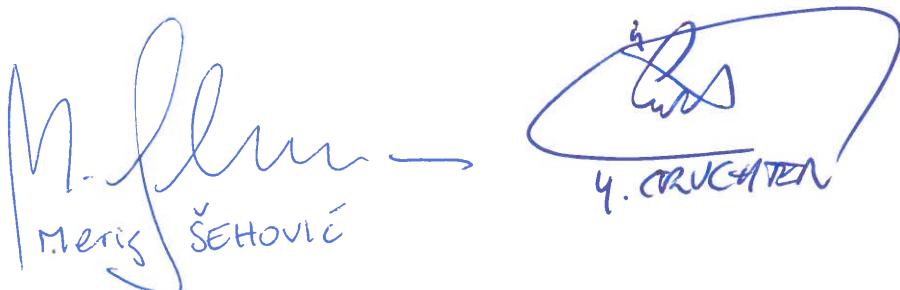
- Que l'aéroport de Luxembourg-Findel constitue une infrastructure critique pour le pays, tant du point de vue de la connectivité internationale que du fret, de l'emploi et de la compétitivité économique ;
- que le Findel a enregistré ces dernières années des niveaux record de trafic passagers et de fret, confirmant son importance stratégique dans le réseau aérien européen ;
- que ces performances reposent sur un modèle spécifique, marqué par une forte spécialisation, notamment dans le domaine du cargo, et par une intégration étroite dans les chaînes logistiques européennes et internationales ;
- que plusieurs investissements majeurs sont actuellement engagés ou planifiés sur le site du Findel jusqu'en 2032, pour un montant global dépassant un milliard d'euros, impliquant à la fois l'État et l'exploitant de l'aéroport ;
- que toute réflexion sur l'avenir du Findel doit dès lors s'inscrire dans une vision stratégique cohérente, lisible et de long terme, afin de garantir la sécurité juridique, économique et opérationnelle des acteurs concernés ;
- que le Findel ne saurait s'inscrire dans une logique de taille ou de volume, mais doit au contraire consolider une stratégie fondée sur la spécialisation, l'efficacité et l'intégration européenne ;

- que la transition écologique de l'aviation constitue un défi majeur pour les décennies à venir, avec des impacts significatifs en matière de coûts, de disponibilité énergétique, de nuisances environnementales et d'acceptabilité sociale ;
- que l'acceptation du développement de l'aéroport par les riverains repose sur la transparence, le dialogue et une prise en compte équilibrée des enjeux économiques, environnementaux et de qualité de vie ;

Invite le gouvernement à

- élaborer et présenter à la Chambre des député·e·s une vision stratégique globale à long terme pour l'aéroport de Luxembourg-Findel, précisant clairement le rôle que celui-ci est appelé à jouer dans le réseau aérien européen, au-delà des seules projections de croissance du trafic ;
- articuler explicitement les investissements en cours et à venir avec des priorités stratégiques claires, notamment en matière de spécialisation du site, de qualité des services, de résilience opérationnelle et de compétitivité économique ;
- intégrer de manière structurée la transition écologique dans la stratégie aéroportuaire nationale, en tenant compte des enjeux liés aux carburants durables (SAF), à la sécurité d'approvisionnement, aux coûts pour les compagnies aériennes et aux impacts sur la compétitivité du site, ceci avec l'objectif prioritaire de réduire au minimum les nuisances pour les riverains et l'impact sur l'environnement ;
- renforcer les mécanismes de transparence, de dialogue et de concertation avec les communes concernées, les riverains et les associations, notamment par la mise en place d'un cadre d'échange régulier et institutionnalisé portant sur les nuisances, l'environnement et l'évolution des activités aéroportuaires ;
- présenter régulièrement à la Chambre un état d'avancement de la mise en œuvre de cette stratégie, afin de garantir un suivi politique et démocratique des choix engageant l'avenir du principal aéroport du pays.

Signatures :



M. Meric ŠETTOVIĆ → Y. CRUCHTER